

## «Une rénovation ne résoudrait aucun des problèmes structurels du théâtre»

Philippe Waller, responsable des nouveaux bâtiments au Service construction, entretien et sports

### Pourquoi aucun architecte n'a retenu l'option de la rénovation ?

Philippe Waller. En général, un bâtiment tel qu'un théâtre a une «espérance de vie» d'environ 50 ans, en raison du vieillissement des installations techniques ainsi que de l'obsolescence des équipements d'exploitation engendrée par l'évolution des spectacles qui y sont produits. Aujourd'hui, les possibilités de remises à niveau techniques du bâtiment ont atteint leurs limites en raison des contraintes architecturales dues à la conception du bâtiment.

Une rénovation impliquerait des travaux de désamiantage, de mise aux normes de la sécurité et de la consommation énergétique ainsi que la réfection des locaux et le renouvellement des équipements. Sols, toiture, habillage acoustique, installations de chauffage et de climatisation, distribution électrique, plom-

berie, menuiseries, équipements scéniques devraient être entièrement refaits. Il ne subsisterait que la structure du bâtiment soit une coquille qui ne serait plus très adaptée aux besoins d'aujourd'hui.

### Il faut également prendre en compte la dispersion des activités du théâtre sur quatre sites différents...

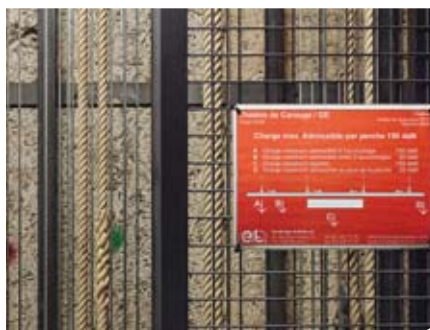
La dispersion des locaux pénalise le fonctionnement et engendre des coûts d'exploitation supplémentaires. Remédier à cette situation ne peut passer que par un regroupement de l'ensemble des activités du théâtre sur un seul site doté d'équipements d'exploitation performants, ce qu'une rénovation dans les murs existants du théâtre ne permet pas. En outre, grâce aux gains de productivité réalisés, le nouveau théâtre pourrait offrir davantage de prestations sans augmentation de ses effectifs.

### Les questions financières n'en restent pas moins au cœur des débats...

Les montants sont connus, mais ce qui l'est moins, c'est qu'il s'agit d'estimations approfondies. En effet, grâce au crédit d'étude préalable voté par le Conseil municipal en avril 2013, nous avons pu, en travaillant plusieurs mois avec les mandataires de toutes les disciplines et les utilisateurs, identifier les besoins dans le détail, puis chiffrer les réponses architecturales avec précision. Des différentes analyses, il ressort que le coût du bâtiment et de ses installations techniques est évalué à 41 millions, dont 20 millions seront pris en charge par des entités publiques tierces, tandis que le coût des équipements scénographiques et du mobilier chiffré à 13 millions, sera entièrement pris en charge par la Fondation du Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. □



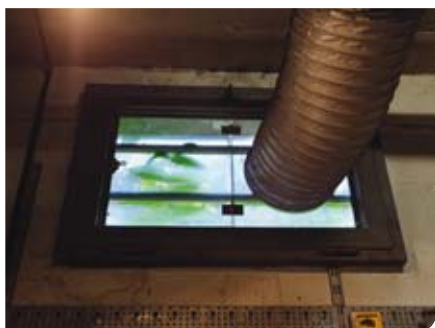
Au-dessus de la Salle François-Simon, les plaques d'amiante servant à améliorer l'acoustique sont omniprésentes



Le système servant à hisser les décors souffre d'un problème de conception qui rend sa manipulation délicate



Après 40 ans de bons et loyaux services, la tuyauterie est en bout de course



Système D: le dispositif d'aération de l'atelier



Les installations techniques sont obsolètes



A la rue Ancienne 57, le Théâtre de Carouge est logé dans une ancienne ferme



Le bail du du 57, rue Ancienne d'une surface totale de 1000 m<sup>2</sup> échoit à la fin de 2015



En très mauvais état, le toit du bâtiment du 57, rue Ancienne laisse entrer le froid et l'humidité



A certains endroits, du plastique a remplacé les fenêtres



De nombreux accessoires sont aussi stockés à la rue Ancienne 57



La salle de répétition de la rue Ancienne 57. Gare aux dangers d'incendie!



A la rue Ancienne 57, c'est aussi une salle de spectacle



Faute de place, les quelque 5000 costumes et accessoires sont stockés précairement dans des abris PC



A Vernier, 1500 mètres carrés accueillent les activités de fabrication et de stockage des décors du Théâtre de Carouge